

Le peu de professionnalisme de Fourest-Venner, quand elles prétendent démasquer Marine Le Pen...

Caroline Fourest prend-t-elle les lecteurs pour des abrutis ? A vous d'en juger à la lecture des lignes qui vont suivre.

Voici un peu moins d'un mois, je lis sur la quatrième de couverture de la biographie de « Marine Le Pen » (éditions Grasset) proposée par Caroline Fourest et Fiammetta Venner, l'extrait suivant : *« Pendant des mois, Caroline Fourest et Fiammetta Venner ont enquêté, disséqué, écouté. Témoins, anciens du FN, compagnons de route, stratèges de passage ou doctrinaires endurcis. Elles ont interrogé sans fard Marine et Jean-Marie Le Pen. Exhumé des documents, croisé les programmes, surfé sur les sites de toutes tendances et rassemblé les images de l'album de famille frontiste. Elles nous racontent les dessous d'un clan unique par son système de cour, ses rêves de grandeur est ses petits arrangements. »*

Etonnée, je me dis : « Caroline Fourest aurait-elle désormais décidé de s'engager sur la voie d'un véritable journalisme d'investigation ? » Dans le doute et afin de ne pas porter un jugement d'emblée partial, je décide alors de lire cette biographie de Marine Le Pen.

Hélas, la réalité de ce que Mesdames Fourest et Venner qualifient de « biographie » est toute autre ! Dans un premier temps, le lecteur est embarqué non pas dans ce qui s'assimilerait à une biographie retraçant les années d'enfance et de jeunesse de Marine Le Pen et qui aurait pu avoir pour objectif d'éclairer, de manière argumentée et si tant est que les années de jeunesse d'une personne puissent conditionner puis expliquer en quoi que ce soit un chemin de vie d'adulte, le lecteur sur l'évolution ou au contraire le simulacre

d'évolution du discours impulsé par Madame Le Pen au Front National. Et dans ce dernier cas, il aurait appartenu alors à Caroline Fourest et à Fiammetta Venner non pas seulement d'argumenter mais aussi et surtout de démontrer et donc d'apporter les preuves incontestables que leur thèse de départ, à savoir que le discours de Madame Le Pen ne présenterait aucune différence avec celui de son père Jean-Marie Le Pen, ne souffrait d'aucune contestation possible. Au lieu de cela, sur un total de 426 pages, nos deux journalistes se livrent dans les deux premiers chapitres intitulés « « Fille de » et victime » (pages 17 à 80) et « L'héritière » (pages 81 à 141), à une effroyable intrusion dans la vie privée de la famille Le Pen dont l'objectif principal est, semble-t-il, de déterrer les poubelles du passé de certains membres ou relations de cette famille. Je vais citer ici deux exemples et chacun comprendra que je ne cite pas ici des exemples qui ont été d'ores-et-déjà révélés en partie par Madame Le Pen dans la presse. Il n'y a, en effet, aucun intérêt à paraphraser ce que tout le monde sait déjà. Je préfère donc porter à la connaissance des lecteurs de cet article les extraits suivants du livre de Caroline Fourest et Fiammetta Venner.

Au sujet de Jean-Marie Le Pen, voici ce que le lecteur lit dès la page 22 : *« Après avoir fréquenté la Gestapo pendant l'Occupation, les « marlous » assurent parfois le service d'ordre de Poujade ou de Tixier-Vignancourt. Jean-Marie Le Pen milite avec eux et s'encanaille avec eux. Notamment avec Henri Botey, qui est un peu leur chef à tous. Ouvrier boulanger de formation, il a quitté les fourneaux pour épouser une ancienne prostituée, bien plus âgée et propriétaire d'un « hôtel ». Une petite affaire qu'il a su faire prospérer. Au point d'acquérir de nombreux établissements et de s'offrir la Résidence de la Muette, l'ancienne demeure de « Madame Claude ». »*

Caroline Fourest et Fiammetta Venner n'avaient pas annoncé, que je sache, avoir rédigé une biographie sur Jean-Marie Le Pen. Dans ces circonstances, quel est l'intérêt de retracer cet épisode de la vie de Jean-Marie Le Pen d'une part ?

D'autre part, en quoi cet épisode est-il de nature à nous permettre de mieux comprendre la nature du discours de Marine Le Pen au Front National ? Enfin, en quoi Marine Le Pen est-elle « responsable » des relations de son père avec tel ou tel, en l'occurrence avec Tixier-Vignancourt ? Voyez-vous, détester ce que fut longtemps le discours de Jean-Marie Le Pen n'autorise pas pour autant à en faire porter la faute morale à sa fille (1). Face à Marine Le Pen, il faut argumenter et combattre point par point sur la base de son discours et des orientations de son futur programme qu'elle dévoile peu à peu et sur rien d'autre. En tout cas, en aucun cas sur ce qui ressemblerait à un déterminisme « génétique » ou, à défaut, « culturel » ou « idéologique » qui feraient d'elle en quelque sorte un clone de son père ! Car en réalité, l'objectif premier de Caroline Fourest et de Fiammetta Venner n'était-il pas là de faire comprendre que chacun de nous s'inscrit forcément dans la même pensée, adopte les mêmes comportements et finalement ressemble fatalement à ses parents ou à ses descendants plus lointains ? Il existerait donc un déterminisme lié à votre patrimoine « génétique », peut-être même, allez savoir, aux conditionnements qu'induirait le milieu familial dans lequel vous avez évolué ou à l'éducation que vous avez reçue, aux fréquentations de vos parents. Déterminisme qui vous conduirait irrémédiablement à reproduire les mêmes erreurs et adopter les mêmes conduites que celles des membres, en ligne directe ou indirecte, de votre famille. Une telle démarche de pensée, aussi épouvantable qu'inacceptable, semble pourtant n'être en aucun point scandaleuse sous la plume de nos deux journalistes. Ainsi, dans la famille Le Pen, le père a fréquenté Tixier-Vignancourt, donc inévitablement la fille était, si j'ose dire, quasiment « condamnée » à penser comme les Tixier-Vignancourt des temps modernes, n'est-ce pas ? De fait, comprenez qu'au regard des développements de Caroline et de Fiammetta, toute famille française ayant fréquenté ou soutenu le discours inacceptable d'un Tixier-Vignancourt a eu, a, aura des descendants désespérément marqués au fer rouge de la

pensée de l'infréquentable Tixier-Vignancourt ... Chacun appréciera la dangerosité des sous-entendus des raisonnements de Caroline Fourest et Fiammetta Venner !

Autre exemple concernant cette intrusion la plupart du temps déplacée dans la sphère intime des Le Pen, celui relatif à la vie de couple de Jean-Marie et de Pierrette Le Pen : « *Le couple bat de l'aile depuis un moment. ... Pierrette Le Pen qui a failli être mannequin étant jeune, était tout sauf destinée à cette vie. Sa fille apprend à l'occasion qu'elle a déjà été mariée ... Avec Claude Giraud, imprésario du Grand ballet du marquis de Cuevas et producteur de concerts d'Edit Piaf. Issue d'une famille bourgeoise, élevée dans une école catholique, Pierrette Le Pen ne détone pas dans le milieu mondain et interlope, mais se lasse « de sortir tous les soirs en boîte de nuit ».* Elle rencontre Jean-Marie Le Pen lors d'une soirée organisée par son mari et se dit « éblouie ». ... Sa vie passe alors de la boîte de nuit perpétuelle au souk permanent. » (page 41)

Entre nous, en quoi le fait d'apprendre que Pierrette Le Pen est « issue d'une famille bourgeoise et élevée dans une famille catholique », avait « failli être mannequin », passait sa vie en boîte de nuit avant de rencontrer Jean-Marie Le Pen et si tant est que cela soit vrai, nous permet de comprendre la parcours politique ultérieur de Marine Le Pen ? Ce genre de détail ne présente strictement aucun intérêt. Moi, j'appelle cela un journalisme de bazar dont le voyeurisme n'a d'autre objectif que de faire vendre du papier. Pascal Boniface dont, c'est le moins que l'on puisse dire, je ne partage pas toutes les opinions, a néanmoins eu récemment, au sujet de la présente « biographie » de Caroline Fourest et Fiamma Venner, cette réflexion pertinente et finalement complémentaire de la mienne : « *Et même s'attaquer à Marine Le Pen, quels que soient les désaccords que je puisse avoir avec Marine Le Pen, on ne peut pas dire qu'il faut du courage pour s'attaquer à elle.* » [Emission « Ménard sans interdit » présentée par Robert Ménard, 13.06.11] Non, effectivement, s'attaquer à Marine Le Pen est devenu un exercice de toute évidence

médiatiquement porteur si j'en juge par le nombre d'ouvrages que j'ai lus ces dernières semaines sur le sujet : « Le Front Antinational » de Nathalie Kosciusko-Morizet (éditions Du Moment), « Marine Le Pen, celle qui fait trembler la République ! » de Stéphane Bieganski (publié par Qidesign), « L'Arnaque » d'Yves Azéroual et de Najwa El Haïté avec une préface d'Yvan Levaï (éditions David Reinharc).

Après les attaques liées à la vie privée de la famille Le Pen, Caroline Fourest et Fiammetta Venner entrent alors dans une seconde phase qui, sous couvert d'analyser un peu plus sérieusement le programme du Front National sur le fond, tentent de montrer sans jamais le démontrer formellement que Marine Le Pen serait, cette fois-ci, la copie idéologique conforme à celle de son père. Sur le chapitre intitulé « Un discours attrape-tout », je reconnais volontiers partager les points de vue développés par Caroline Fourest et Fiammetta Venner, notamment sur les questions relatives à l'interruption volontaire de grossesse, les droits des homosexuels, le maintien de l'abolition de la peine de mort, la préservation du droit du sol. Mais là encore, je n'aime pas ce qui est souvent occulté au bénéfice d'un traitement davantage tape-à-l'œil de l'information qui consiste à revenir sans cesse sur les déclarations passées du père alors que, je le répète, le titre de la biographie est « Marine Le Pen » et non « Jean-Marie Le Pen ». Voyons en quoi l'analyse de ces sujets par Mesdames Fourest et Venner peut être de nature à détourner l'attention, voire à induire en erreur les lecteurs.

1/ Sur l'Interruption volontaire de grossesse :

Caroline Fourest et Fiammetta Venner écrivent : « *Le 19 novembre 1979, le chef du Front National ouvrait une manifestation demandant l'abrogation de la loi Veil au bras de ses trois filles.* » (page 177) Franchement, pourquoi donc remonter si loin et si précisément à cette date du 19 novembre de cette année 1979 pour remémorer les propos de Monsieur Le Pen sur la question de l'interruption volontaire de grossesse ? Dans un article paru sur Riposte Laïque du

1^{er}.02.10, je citais les propos que voici de Monsieur Le Pen :
« Dans le Parisien du 20.03.96, cette fois-ci sur le thème des droits de la femme, voici le discours que tient Monsieur Le Pen : « L'affirmation que votre corps vous appartient est tout à fait dérisoire. Il appartient à la vie et aussi, en partie, à la Nation. » (2) Comme chacun(e) le constate, cette phrase en dit long sur ce que pense Monsieur Le Pen du droit à contraception mais aussi du droit à l'interruption volontaire de grossesse ... Il était donc parfaitement inutile que Mesdames Fourest et Venner remontent le temps jusqu'à ce 19.11.79 ! Quant à Madame Le Pen, à la question « Souhaitez-vous revenir sur la loi Veil ? » , elle a répondu dans une interview donnée au journal La Croix le 14.02.11 : « Revenir sur ou à la loi Veil, car cette loi qui prévoyait que l'avortement soit l'ultime choix a été dénaturée. Aujourd'hui, lorsqu'une femme se rend au Planning familial, on lui propose l'avortement ou l'avortement ! Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société. »

Je m'opposerai toujours à cette tendance qui conduirait insidieusement à considérer le recours à l'interruption volontaire de grossesse comme équivalent à un moyen de contraception, mais je m'opposerai également toujours à ce qu'il soit mis fin tant à l'interruption volontaire de grossesse qu'à son remboursement. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, prôner le déremboursement de l'interruption volontaire de grossesse, ce n'est ni plus ni moins que passer le message suivant : « Seules les femmes issues des classes sociales aisées pourront se faire avorter à l'étranger. » C'est donc mettre les femmes les plus démunies socialement dans une situation d'extrême précarité, inacceptable en soi. Ce n'est d'ailleurs pas la moindre des

incohérences du Front National que de prétendre soutenir les plus fragiles, ceux que le libéralisme a cassés tout en préconisant le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse qui fragiliserait en priorité les plus fragiles !

Tout aussi inquiétant, à mon avis, est le peu de cas que semble faire Madame Le Pen de la situation des mineures victimes, par exemple, d'inceste ou d'actes de pédophilie. Que fera-t-on face à une gamine de douze ans qui porterait l'enfant de son oncle, de son père, d'un voisin, d'un inconnu qui l'aurait violée ... ? Le corps médical devra-t-il, dans l'hypothèse où le Front National accèderait au pouvoir, l'obliger à porter un enfant conçu dans les circonstances que l'on imagine ? Je ne comprends donc pas bien comment Madame Le Pen peut si souvent et à juste titre dans la mesure où, soyons honnêtes, elle est souvent la seule à le faire, s'insurger contre les actes de pédophilie et, de l'autre côté, souhaiter le déremboursement de l'interruption volontaire de grossesse alors que nous savons tous pertinemment que dans certaines circonstances d'une exceptionnelle gravité et face à de très jeunes filles, l'interruption volontaire est le seul recours légitime et légal.

Paradoxalement, à aucun moment des pages 177 à 182 qui traitent de la question du déremboursement de l'IVG, Mesdames Fourest et Venner ne soulèvent la question de l'augmentation des interruptions volontaires de grossesse chez les mineures alors que plusieurs gynécologues obstétriciens, notamment Israël Nisand, alertent sur le sujet depuis plusieurs années. Au contraire, Mesdames Fourest et Venner se contentent du constat suivant sans apparemment juger urgent de s'interroger sur le dossier des mineures : « *En réalité, le nombre d'avortements par an n'est pas en augmentation, mais reste imperturbablement stable depuis les années 1980.* » (page 181) Pourquoi un tel silence sur un sujet aussi grave que celui de la recrudescence du nombre d'avortements chez les mineures ? Pour éviter de devoir expliquer que la génération de 1968 a, semble-t-il, raté plusieurs marches sur l'héritage qu'elles auraient dû transmettre à leurs filles ou y aurait-il d'autres

raisons que seules Mesdames Fourest et Venner pourraient développer afin d'éclairer l'opinion publique sur leur silence ?

2/ Sur les droits des homosexuels :

Qu'il y ait une volonté, comme l'ont souligné Caroline Fourest et Fiammetta Venner, de refuser obstinément de reconnaître le droit au mariage et donc celui d'adopter aux couples homosexuels, au Front National, c'est une évidence. Marine Le Pen invoque, en effet, le droit à l'indifférence pour les couples homosexuels mais ce droit à l'indifférence ne dispense en rien de reconnaître les droits précédemment cités aux couples homosexuels. Le « droit à l'indifférence » est donc un mauvais argument.

Bien qu'en accord sur la ligne directrice suivie par Caroline Fourest et Fiammetta Venner sur le sujet, j'ai toutefois deux commentaires à apporter sur ce chapitre. Premièrement, je ne crois pas, très objectivement, que Madame Le Pen consacre la majeure partie de son temps à « surveiller les braguettes » d'une part ; qu'elle ait, d'autre part, à titre personnel, eu l'intention d'assimiler homosexualité et pédophilie comme l'affirment nos deux journalistes à la page 175 : *« Marine Le Pen, elle aussi, surveille les braguettes à sa façon. Comme lorsqu'elle fond sur le livre de Frédéric Mitterrand, la Mauvaise Vie, sur un mode qui entretient l'amalgame entre homosexualité et pédophilie. »* Là aussi, que l'on apprécie ou, à l'inverse, que l'on n'approuve pas, voire que l'on déteste la pensée politique de Madame Le Pen, je crois qu'il est malsain de verser systématiquement dans la surenchère médiatique, au risque, à terme, de faire une publicité considérable à Marine Le Pen. Dernier point : pourquoi Mesdames Fourest et Venner semblent encore confiner les débats qui portent sur l'homosexualité à des cercles exclusivement homosexuels ? Pourquoi ne jamais écrire ouvertement que nombre d'hétérosexuels approuvent les combats menés par les homosexuels, même si ceux là ne sont généralement pas adhérents et/ou militants au Front National ?

3/ Concernant le droit du sol :

Caroline Fourest et Fiammetta Venner écrivent : « *S'il existe un seul fonds de commerce indémodable au Front national, c'est bien la question de l'immigration.* Caroline Fourest et Fiammetta Venner associent d'emblée étroitement le débat sur le droit du sol à la question de l'immigration, tout comme s'y emploie d'ailleurs le Front National. Ce que je conteste. Pourquoi ? Les racines profondes du droit du sol remontent, en vérité, à la Révolution française en France. Dès 1789, la qualité de citoyen pouvait être reconnue aux étrangers qui avaient servi la République. Je crois qu'il serait donc hasardeux de mettre un terme à un droit qui s'inscrit dans l'héritage direct des acquis de la Révolution française, même s'il ne commencera à prendre véritablement forme qu'en 1851 puis avec les lois des 26.06.1889 et 10.08.1927. De plus, que serait la crédibilité de la France à instaurer le droit du sang, là où les Allemands, après en avoir éprouvé les limites, ont fini par introduire dans leur Code de la nationalité le droit du sol en l'an 2000 ? En revanche, la préservation du droit du sol n'exclut en aucun cas de réviser complètement notre politique migratoire. La France ne peut, en effet, pas se permettre d'ouvrir grandes les portes de ses frontières dans une période de crise économique aiguë et sans avoir au préalable résorbé massivement le chômage à l'intérieur de ses frontières. Ce n'est pas, contrairement à ce que racontent un certain nombre de bonnes âmes, un manque d'humanisme mais seulement et simplement du réalisme politique. André Gérin ne déclarait-il pas récemment « Non, l'immigration n'est pas une chance pour la France » ? Il faut que le Parti Socialiste révisé, à son tour, sa conception de la politique migratoire pour la France. Or, à aucun moment des pages 184-185, Caroline Fourest et Fiammetta Venner ne soulignent l'impérative nécessité de réviser de fond en comble notre politique migratoire afin de permettre aux travailleurs étrangers déjà présents sur le sol français et munis d'un titre de séjour de réussir leur intégration d'une part, de ne pas créer un climat irrespirable entre les Français au chômage et les travailleurs étrangers en situation légale pourvus d'un emploi d'autre

part.

4/ Sur la peine de mort :

A plusieurs reprises, j'ai exprimé clairement mon opposition formelle et les raisons de celle-ci (3, mon article du 05.04.11 paru sur Riposte Laïque). Simplement, une fois encore, plutôt que de verser dans le sensationnel en citant de nouveau les propos de Marine Le Pen sur les trafiquants de drogue ou ceux de René Galinier (pages 182 à 184), il eût été, à mon avis, plus pertinent de bâtir un raisonnement construit et argumenté qui aurait permis de démontrer en quoi Marine Le Pen se trompe de combat sur les plans à la fois philosophique, sociétal et politique en voulant rétablir la peine de mort : le Parlement pourrait, en effet, parfaitement se saisir de la question en décidant d'imposer la perpétuité sans remise de peine possible, hors erreur judiciaire reconnue évidemment, sur un certain nombre de crimes. Au lieu de cela, Mesdames Fourest et Venner concluent hâtivement le volet sur la peine de mort par un jugement sur la personne de Marine Le Pen qui n'apporte strictement rien au débat de fond : *« Preuve s'il en était besoin que ces années de barreau ne l'ont pas tout à fait attendrie. Mais une fois de plus, pour ne pas avoir à assumer une position aussi tranchée, elle propose un référendum. »* Mais là encore, la question n'est pas de se limiter à répéter ce que tout le monde sait déjà, à savoir que Madame Le Pen propose un référendum sur la peine de mort, mais de prouver, arguments à l'appui, en quoi l'organisation d'un référendum sur la peine de mort ne résoudrait rien. Je pense, en effet, que l'organisation d'un référendum sur un sujet aussi sensible et grave que celui de la peine de mort ne produirait pour seul effet que de voir de nouveau les Français se diviser et se déchirer. Or, à ma connaissance et dans une république digne de ce nom, un chef d'Etat, qu'il soit homme ou femme, n'est pas destiné (ée) à être élu (ée) pour instaurer un climat de guerre civile entre les Français !

Vous l'aurez compris, je souhaitais développer ici ces thématiques fondamentales abordées bien trop succinctement par Caroline Fourest et Fiammetta Venner alors que ce sont là des

sujets aux enjeux fondamentaux pour l'avenir de la France. Pour donner une idée précise aux lecteurs, sur 426 pages, seules neuf pages traitent des sujets précités (pages 177 à 186). Dans ce contexte précis, me direz-vous, alors de quoi parlent Mesdames Fourest et Venner dans les deux dernières et les deux plus volumineuses parties qui vont de la page 225 à la page 412 ? Caroline et Fiammetta renouent tout simplement avec ce qu'elles savent faire de mieux : régler des comptes et diffamer. Comme je préférais privilégier le débat de fond, chacun comprendra que je n'ai pas voulu accorder ici une place excessive aux dérapages parfois inconsidérés de Caroline Fourest et de Fiammetta Venner, au risque d'accorder à leurs bavardages une importance disproportionnée qui n'a pas lieu d'être. Simplement et pour faire court, rappelons simplement que Caroline Fourest et Fiammetta Venner nous passent éternellement le même disque, celui qui consiste à répéter inlassablement que les fachos d'aujourd'hui seraient Riposte Laïque, les écoles privées catholiques forcément toutes intégristes de leur point de vue, Dieudonné, le Bloc identitaire ... A l'occasion, dans le livre, Robert Ménard, Gilles-William Goldnadel sont également cités, eux et tant d'autres ... Mais quel est l'intérêt de suivre l'« exemple » de Caroline et de Fiammetta qui se complaisent à gagner de l'argent sur le dos de ceux qu'elles traînent à dessein dans la boue, y compris lorsque l'on réproche le discours de ceux qu'elles attaquent avec virulence ?

Je n'ai jamais ressenti aucune sympathie, et j'ai eu l'occasion de l'écrire à plusieurs reprises, à l'encontre de Dieudonné ou du Bloc identitaire (4 ; 5-partie 2 portant sur l'épisode de l'Apéro saucisson pinard). Pour autant et au vu de ce que j'ai lu, je n'en éprouve pas non plus à l'égard de Mesdames Fourest et Venner. Elles n'ont, en effet, pas le monopole du républicanisme chevillé à l'âme et au corps et ceux qui ne se calquent pas à l'identique de leur pensée ne sont pas tous collectivement pour autant et quoi qu'elles en pensent, des « fascistes », voire des petits « néonazis » en herbe. Moi, je n'ai pas oublié qu'à l'occasion de

l'organisation de l'Apéro saucisson pinard, Madame Fourest a reproché à toute une équipe, celle de Riposte Laïque, de défiler avec des « néonazis » sans jamais vérifier ses sources. Accusation parfaitement diffamatoire ! Qui pense, en effet, en dehors de Madame Fourest, que Riposte Laïque, pourrait un seul instant défiler avec des néonazis ? Le simple fait de le prétendre comme l'a fait Madame Fourest est parfaitement abject ! Je ne l'ai jamais pardonné à Madame Fourest et je ne lui pardonnerai jamais. Quoi qu'il en soit, je ne laisserai désormais plus rien passer. Il faut connaître l'histoire des gens avant de les juger. Et il faut surtout entendre ce qu'ils ont à dire, notamment leur souffrance psychologique afin de parvenir ensuite à les convaincre qu'ils font éventuellement fausse route. Ce n'est pas la République qui m'a appris cela. Non, c'est la lecture des Evangiles, la découverte et l'approfondissement de la religion chrétienne qui m'ont permis de le comprendre. Mais évidemment, comme toutes les religions sont à éradiquer aux yeux de Madame Fourest, celle-ci ne peut accorder le moindre intérêt à ce genre de démarche de pensée.

Le mot de la fin ?

Le 02 juillet 2011, Caroline Fourest écrivait sur son blog au sujet de son livre sur Marine Le Pen : « *Impossible de répondre à toutes les attaques –bien logiques –qui circulent de la part des sympathisants du FN ou des islamistes (au choix) ».*

Madame Fourest,

Acceptez l'idée que dans une démocratie où il existe encore quelques rares espaces de pleine liberté comme sur le journal Riposte Laïque, les critiques ne viennent pas forcément des « sympathisants du FN ou des islamistes ».

Bonapartine.

(1)

<http://ripostelaique.com/Monsieur-Le-Pen-defend-le-fascisme.html>

(2)

<http://ripostelaique.com/Reponse-a-un-lecteur-de-Respublica.html>

(3)

<http://ripostelaique.com/joffrin-domenach-et-la-caste-des-censeurs-de-la-libre-expression-veulent-la-tete-de-robert-menard.html>

(4)

<http://ripostelaique.com/Monsieur-Dieudonne-vous-mentez-aux.html>

(5) <http://lessakele.over-blog.fr/article-vec-bo-54317882.html>